



Toulouges le 18 novembre 2019

# ATTESTATION

## DE NON RECOURS ET DE NON RETRAIT SUR PERMIS DE CONSTRUIRE

Je soussigné Jean ROQUE, Maire de la Commune de TOULOUGES, certifie qu'à la date du 18 novembre 2019, la Commune de TOULOUGES n'a pas été destinataire d'un recours administratif, contentieux, ou autre demande de retrait relatifs au Permis de Construire N° 66213 19 F0034, délivré le 11 septembre 2019 à PRESTIGE IMMO TOULOUGES, représenté par monsieur Marc GOMEZ.

EN FOI DE QUOI, j'ai délivré la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à TOULOUGES,  
Le 18 novembre 2019

Le Maire,  
Jean ROQUE



**PC 66213 19 F0034**

Construction d'un bâtiment comprenant 4 logements chemin de Las PALABAS, à 66350 TOULOUGES.